

Venelles *Mag*

Le magazine de la Ville #99 • ÉTÉ 2025

Préserver la biodiversité : un enjeu pour tous les Venellois !

pp. 16 > 20

FINANCES Zoom sur le budget 2025

PROJETS / TRAVAUX Un nouveau tiers-lieu au cœur de la ville : l'Atelier

PORTRAIT L'équipe de basket du VBC propulsée en NM2



Sommaire

• Toute l'actualité de votre ville sur venelles.fr
Facebook
Instagram
et LinkedIn
Ville de Venelles



• Abonnez-vous à la newsletter de Venelles !



Vous recevrez l'essentiel des actualités municipales, les événements culturels, sportifs et associatifs à venir.
communication@venelles.fr

Retrouvez toutes les vidéos de votre ville sur notre chaîne YouTube en scannant ce QR code



• Couverture :
Le sentier découverte biodiversité d'Arsène au cœur de la forêt du parc des sports.

Les publis les + likées sur les réseaux sociaux de la Ville



Un projet pour les berges de la Touloubre



Le carnaval du 29 mars

RETOUR EN IMAGES P. 4-7

Les événements marquants de mars à mai 2025

VENELLES AVANCE P. 8-15

- **Actualités** - Incendies en forêt, frelons asiatiques, nuisances de voisinage : on limite les risques !
- **Finances** - Zoom sur le budget 2025
- **Travaux et Grands projets** - Rénovation avenue Maurice Plantier - Nouveau tiers-lieu : l'Atelier - Eaux de pluie : quand le risque devient une ressource
- **Enfance-Jeunesse** - L'accueil des ados repensé
- **Sécurité** - La prévention pour les plus jeunes



DOSSIER P. 16-20

Préserver la biodiversité : le défi de tous les Venellois



ILS FONT LA VILLE P. 21-24

- **Associations** - Joyeux anniversaire à la Boule venelloise et à l'AVT !
- **Portrait** - La fratrie Niflore : le basket dans la peau
- **Partenaires** - Du nouveau dans les bus
- **Les tribunes des élus**



CA BOUGE P. 25-28

- Les festivités de l'été
- **Agenda** - De juin à septembre 2025



VENELLES PRATIQUE P. 29-31

- . Numéros utiles & Nouveaux professionnels
- . État civil
- . Carnet & Permanences
- . Pharmacies & Collecte et tri des déchets



Venelles • Mag

Journal d'information municipale de la Ville de Venelles (Bouches-du-Rhône)

Directeur de la publication : Arnaud Mercier
Comité éditorial : Sylvie André, Martine Hénon, Bernard Rouby, Christiane Tchareklian
Rédacteur en chef : Anne-Claire Friehe
Rédaction : Anne-Claire Friehe, Chloé Jacquety, Clément Karoubi • **Conception graphique** : Audrey Dagnaux • **Photos** : Mairie de Venelles -

P. Diana, G. Moiton
• **Impression** : CCI • Tirage 4500 exemplaires
• Dépôt légal à parution • **Remerciements au comité de relecture composé de** : Sylvie André, Jocelyne Chaponneau, Clément Karoubi, Philippe Sanmartin, Françoise Weller
Accueil Mairie : 04 42 54 16 16
Service Communication : 04 42 54 93 27
communication@venelles.fr





« Comment agir ensemble pour préserver notre riche biodiversité »

Édito

Très bel été à tous !

Depuis de nombreuses années, Venelles est engagée sur la voie du développement durable. Nous mettons en place les mesures nécessaires pour protéger notre environnement dans la quête d'un cadre de vie équilibré.

Le point d'orgue a été la démarche "Venelles en Transition", construite avec les habitants. Depuis la mise en place de l'Agenda 2030, nous présentons tous les ans l'évolution des projets aux membres du comité de suivi. Cette année 2025 sera marquée par deux actions uniques pour une ville de notre taille : l'Atlas de la biodiversité communale et le Bilan carbone du territoire.

On ne peut agir que sur ce que l'on connaît ! Ces deux outils permettront d'avoir un état des lieux de la biodiversité et des émissions de gaz à effet de serre de la commune. Nous serons ainsi en mesure de proposer des politiques publiques efficaces pour préserver la faune et la flore et réduire nos impacts sur la nature.

La biodiversité, nous sommes tous concernés ! C'est pourquoi nous avons besoin de vous pour avancer dans nos dispositifs. Des petits gestes du quotidien peuvent faire la différence et assurer aux futures générations un environnement de meilleure qualité. C'est tout l'objet du dossier de ce magazine : vous détailler les mesures mises en place en faveur de nos écosystèmes et le rôle de chacun d'entre nous, à son échelle, pour participer à cet élan collectif.

Je profite également de ces quelques lignes, cette édition de juin étant synonyme de vacances et d'animations en plein air, pour vous souhaiter un bel été ainsi qu'à vos proches. Je vous invite à participer aux nombreux événements prévus en ouverture de la saison estivale : j'aurai plaisir à vous y rencontrer !

Enfin, pour la sécurité de tous, la sauvegarde de notre environnement et de notre cadre de vie, n'oublions pas de rester très vigilants en milieu naturel face au risque de feu en forêt.

Arnaud Mercier

Maire de Venelles

Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône

Membre du Bureau et Président de Commission
à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Séjour sportif et solidaire au Sénégal pour les jeunes licenciés du Judo Club avec le champion du monde et vice-champion olympique Larbi Benbouaoud.



#Venelles sportive

Un week-end 100% street lors du 3^e contest de glisse de l'USV, qui a vu s'affronter fin mars la crème locale des riders sur le skatepark renommé du parc des sports de la ville.



Graine de champion : le jeune Venellois Vincent Llinares a enchaîné les victoires en avril : champion départemental en triplé puis vainqueur du concours B Minimes au Circuit national Jeunes à Nice.



Tournoi national Claude Chaparteguy : beau succès pour la 10^e édition de cet événement phare de l'USV avec 66 équipes venues de toute la France.



Record battu pour la 28^e Foulée venelloise solidaire du Speedy Club fin mai avec plus de 1000 participants : le rendez-vous incontournable pour les fans de marche et de course en pleine nature !



Les basketteurs du VBC ont brillamment terminé la saison invaincus à domicile et se hissent en NM2 - lire p.22



Les Rebelles du PAVVB ont réalisé un beau parcours en championnat de France cette saison et fini en 1/2 finale des playoffs !



Après les cycles Pilates avec l'association ESBE et Boxe avec le NAPA, **le programme Sport santé pour les seniors** s'est poursuivi en mars-avril avec l'activité adaptée "Foot en marchant" animée par l'USV au parc des sports.

Un grand bravo à tous les danseurs d'Emi Dance sélectionnés avec brio pour la finale du concours de la Confédération nationale fin mai à Clermont Ferrand.



Atelier sur les arts du cirque pour les CM2 avec l'association venelloise ABS Cirque danse.



Salles pleines à l'Étincelle cette saison avec des publics conquis comme ici lors de la représentation théâtrale "La poésie de l'échec".

#Venelles Culturelle



Exposition de peinture amateur "Faites le mur" Bravo aux lauréats Sylvie Armand et Antoine Moreno pour leurs oeuvres sur le thème de l'upcycling.



L'Étincelle a eu le privilège d'accueillir la finale Régionale des "Petits Champions de la lecture" le 6 mai dernier.



Temps fort pour la MJC lors du Printemps des musiciens en mars : l'occasion de découvrir les différents ateliers de musique de l'association.

Deux soirées de rencontre et d'échange avec des habitants puis des professionnels locaux comme ici le 20 mai



Les 10 jeunes conseillers du CMJ sont allés échanger avec leurs pairs lors des Rencontres des Conseils municipaux des jeunes organisées cette année par la Ville d'Aix-en-Provence, avant de visiter l'hôtel de ville et le Festival de la Bande Dessinée au couvent des Prêcheurs.

#Venelles participative





80^e anniversaire de la Victoire de 1945 : une matinée émouvante de recueillement, de célébration, d'hommage et de souvenir partagée par toutes les générations de Venellois, en présence de la petite-fille du Résistant Max Juvenal.



#Venelles engagée



Bravo aux élèves de CM1 des Cabassols pour leur réalisation artistique en soutien à la participation du parent d'élève Julien Bernard à la "Course du coeur" qui promeut le don d'organes.

Prévenir le cyberharcèlement, c'était l'objectif de la 2^e conférence-débat du cycle de soutien à la parentalité co-organisé par la Ville et les expertes de l'association Prévention, Accompagnement, Conseil sur les Traumatismes et le Stress (PACTeS).



#Venelles vigilante



Stop aux escroqueries ! Une réunion animée en mai par les gendarmes de Venelles pour sensibiliser au fléau grandissant des arnaques en ligne qui ciblent tous les publics.

Nettoyons le Sud : près de 20 kg de déchets ramassés au parc des sports lors de l'opération pilotée par la Région Sud en avril.



#Venelles
en
transition

Un grand jeu de piste familial a marqué fin avril le lancement officiel de l'Atlas de la biodiversité communale au parc des sports.



Rendez-vous incontournable du printemps, le carnaval a battu son plein le 29 mars sur l'esplanade Cézanne.



#Venelles
animée



Plus de 130 participants à la traditionnelle chasse aux œufs organisée par l'équipe du service Éducation-Jeunesse.



Les grands-mères étaient à la fête le 2 mars au restaurant municipal La Campanella



Marché des commerçants venellois : un beau succès pour cette 2^e édition au parc des sports.



Feux de forêt

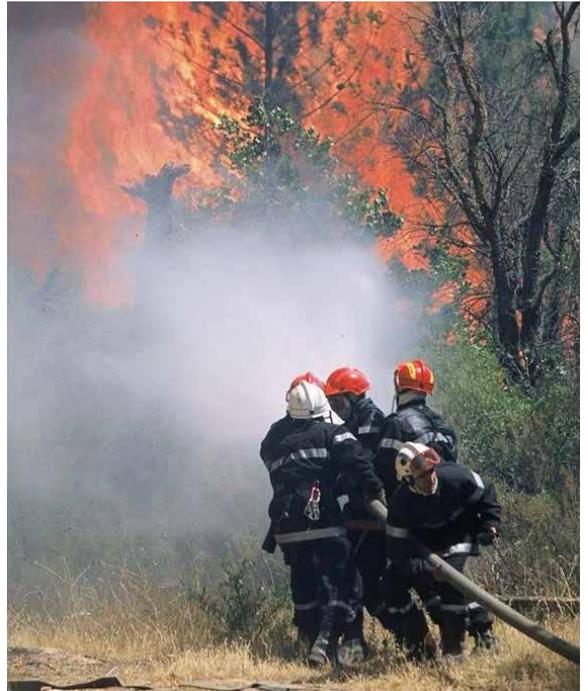
Tous concernés, tous vigilants !

Comme chaque année, n'oubliez pas que l'accès aux zones boisées est réglementé du 1^{er} juin au 30 septembre selon la météo. Avant de partir en promenade, pensez à vérifier les conditions. En cas d'alerte rouge, l'entrée y est formellement interdite.

Et surtout, prudence absolue : pas de cigarette, pas de feu, pas de barbecue ! 90 % des incendies sont dus à l'homme et souvent à de simples imprudences.

Protégeons notre nature ensemble : chaque geste compte !

+ Pour vérifier la situation du jour : composez le 0811 20 13 13 (0,06 €/min.) ou consultez la carte d'accès de la préfecture des Bouches-du-Rhône en flashant ce QR code.



RISQUE	NIVEAU	CONDITIONS D'ACCÈS
Léger – Faible – Modéré	Vert	La zone est peu sensible. Dans l'hypothèse peu probable où un feu prendrait, celui-ci se propagerait à une vitesse faible.
Sévère	Jaune	La sensibilité de la zone augmente. L'état de dessèchement est faible ou modéré. En cas de feu, celui-ci se propagerait avec une vitesse modérée.
Très sévère	Orange	La zone est sensible. Le dessèchement est modéré ou fort. Deux cas principaux : <ul style="list-style-type: none"> Le départ d'un feu est peu probable. Toutefois, en cas de départ, le feu pourrait se propager avec une vitesse élevée. Ce cas est rencontré dans des situations où l'humidité de l'air est élevée. Le danger météorologique d'éclosion est important. En présence d'une cause de feu, le départ de feu est probable. La vitesse de feu pourrait être assez forte. Ce cas est rencontré dans des situations où l'humidité de l'air est faible.
Exceptionnel	Rouge	La zone est extrêmement sensible. Le niveau de sécheresse est extrême. Le danger d'éclosion est élevé. Toute flamme ou source de chaleur risque de donner un feu de très forte intensité, se propageant à une vitesse extrêmement rapide. La zone est très sensible.

Source : préfecture de la Région PACA

Rappel



L'été, on fait attention aux nuisances sonores !

En période estivale, les épisodes de forte chaleur nous incitent à dormir les fenêtres ouvertes. Pour le bien de tous, quelques rappels :

- Ne pas gêner son voisinage avec des bruits répétés et intempestifs émanant d'activités ou de festivités.

- Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie sont autorisés uniquement :
 - les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
 - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

+ Ref : arrêté préfectoral N°2012 297-0004 du 23 oct.2012

Haro sur Le frelon asiatique

Le frelon asiatique, arrivé en France en 2004, est une espèce exotique envahissante qui présente plusieurs risques agricoles, environnementaux et sanitaires pour notre territoire. Il se nourrit d'abeilles et d'insectes pollinisateurs, essentiels à notre biodiversité. Ses piqûres peuvent être dangereuses pour l'Homme et les chiens en particulier.

En signant une convention avec le Département des Bouches-du-Rhône, la Ville de Venelles permet

aux habitants de bénéficier d'une aide financière pour la destruction d'un nid à hauteur de **50 % du montant TTC**, plafonnée à 100 €. La commune peut aussi mettre à disposition un piège à frelons dans le cadre de ce dispositif, coordonné avec la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON PACA).

> Vous pensez avoir un nid de frelons asiatiques chez vous ? Contactez les services techniques



de la Ville par courriel. Le référent municipal prendra contact avec vous pour venir vérifier sur place.



+ Services techniques :
04 42 54 93 24 - st@venelles.fr

En été Les bons réflexes

- Si vous trouvez un animal perdu, délaissé ou maltraité, composez le numéro gratuit 3677
- **Lutte contre les moustiques !**
Éviter les eaux stagnantes et signalez des moustiques tigre sur : signalement-moustique.anses.fr.



Aides communales : Actualisez votre situation

QUOTIENT FAMILIAL



Pour bénéficier de dégrèvements à la cantine, du Pass'loisirs, de l'aide solidarité vacances ou encore du coup de pouce à Noël, n'oubliez pas de remplir dès que possible les formulaires annuels 2025-26 sur la base de votre avis d'imposition sur les revenus 2024. Ils sont à retourner au CCAS.

+ A télécharger sur venelles.fr
ou en flashant ce QR code



Pour les facturations au périscolaire en adéquation avec votre quotient familial de la CAF, il vous faut actualiser ce dernier, formalité à effectuer en ligne sur le Portail famille ou auprès du service Education-Jeunesse.

Vacances : Partez l'esprit tranquille !



Pensez à vous inscrire au dispositif gratuit "Opération tranquillité vacances" pour partir plus sereinement de votre domicile.

Une surveillance des maisons est effectuée sur demande par des patrouilles de la Police municipale tous les jours à des heures différentes pour limiter les risques de cambriolage.

+ Inscription :
auprès de la Police municipale
ou en ligne en flashant ce QR code





Budget de la Ville 2025 : 31,5 M€

Rigueur et exigence

En 2024 la commune a conservé une capacité financière d'agir et d'investir ainsi qu'un haut niveau de service public, sans augmenter les impôts. Une tendance suivie en 2025.

Cette année, les charges de gestion courante vont diminuer et les taux d'imposition resteront inchangés. Les investissements se poursuivent en priorité sur la voirie, la rénovation énergétique et les équipements sportifs.

« La Ville parvient encore à maîtriser ses dépenses et à optimiser ses recettes tout en maintenant un taux d'endettement faible. Le résultat de clôture du budget 2024 et les subventions des partenaires permettent de poursuivre les

dépenses d'investissements structurants prévus cette année », explique David Thuillier, Adjoint délégué aux Finances.

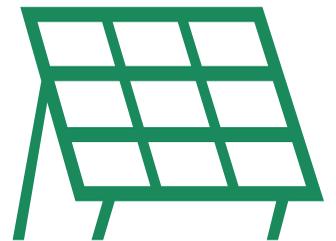


Budget annexe de production d'énergie : 481 000 €

Ce budget concerne les panneaux photovoltaïques installés sur plusieurs sites : halle des sports Nelson Mandela, salle polyvalente, ombrières photovoltaïques au parc des sports, hôtel de Ville, place des Logis.

Les recettes de production d'énergie étaient d'environ 70 000 € en 2024.

En 2025, le budget est de 127 000 € en exploitation et de 354 000 € en investissement, essentiellement consacrés aux travaux d'installation de panneaux photovoltaïques prévus sur le toit du pôle culturel.



Encours de dette / habitant : 317€

bien en-dessous de la moyenne des villes équivalentes

Au 1^{er} janvier 2025 l'encours de dette est de **2 744 529 €**.

Le taux d'intérêt moyen est de 2,34% (avec 100% de taux fixe).

En 2025 l'annuité est de 615 333 €. Hors nouveaux emprunts, la totalité de la dette serait résorbée en 2037.

Fin décembre 2025 l'encours de la dette sera moitié moindre qu'en 2017.

ENCOURS DE DETTE



15,1 M€ en investissement

Les investissements pour 2025 s'inscrivent dans une stratégie de sobriété énergétique.

• Principaux investissements 2025

La commune poursuit son programme municipal en axant ses priorités sur la transition écologique dans le cadre de son Agenda 2030.

Cette année, sont prévus notamment des travaux au parc des sports et dans les cours d'écoles (végétalisation) ainsi que des études pour les projets de gendarmerie aux Faurys et de futur quartier de vie au nord de la commune.

> Principales dépenses d'investissement :

51 % pour des travaux de voirie, au parc des sports, nouvelle gendarmerie, rénovation énergétique ...

13 % pour des travaux effectués pour le compte de la Métropole et de la Régie de Eaux

4 % pour des biens mobiliers utiles aux services municipaux (ordinateurs, véhicules...)

4 % prévus pour le remboursement du capital de la dette

3 % pour des études et acquisitions de logiciels



• Comment sont financés nos investissements ?

L'investissement est principalement financé par les subventions des partenaires de la Ville : Département 13, Métropole Aix-Marseille-Provence, Région Sud, État, à hauteur de plus de 4 M€. Venelles contractualise avec chacun, dans le cadre de divers dispositifs qui imposent désormais de respecter des critères forts en matière environnementale.

> Principales recettes pour financer nos investissements :

29 % issus des excédents de fonctionnement cumulés

27 % de subventions des partenaires institutionnels (Département, Métropole, Région, État)

15 % de remboursements de la Métropole/Régie des Eaux pour travaux faits pour leur compte

9 % de dotations de l'Etat

16,3 M€ en fonctionnement

• Des dépenses toujours maîtrisées

- Les dépenses à caractère général baissent de plus de 5% par rapport à 2024. C'est le résultat des efforts des différents services, des économies d'énergie réalisées et d'une baisse du coût de l'électricité.

- Les dépenses de personnel augmentent de 3,4% en raison de mesures incontournables : augmentation du taux de cotisation à la Caisse de retraite des fonctionnaires, participation financière de la Collectivité aux risques prévoyance et santé des agents, impact du « Glissement Vieillesse Technicité » (déroulement de carrière des agents).

- Dépenses pour les associations : plus de 300 000 € sont prévus pour les subventions aux associations et 455 000 € pour le Centre communal d'action sociale.

> Principales dépenses et charges pour le fonctionnement de la commune :

40 % de charges de personnel

27 % servent à financer la section investissement

27% de charges à caractère général (fluides, fournitures maintenance, assurances, prestations de service...)

6% de subventions aux associations et au CCAS

6% d'opérations comptables (amortissement)

• Des recettes optimisées en 2025

- Les recettes issues de la fiscalité locale ne devraient que légèrement augmenter du fait de la revalorisation des bases du foncier*. Les taux communaux de ce foncier restent inchangés.

- Pour conserver une capacité de fonctionnement, la Ville continue de valoriser son patrimoine immobilier communal grâce aux locations des salles de l'Étincelle, du centre sportif du Mail (ex bibliothèque) et du Studio (ex salle des fêtes).

- Les dotations de l'État restent stables.

* Les bases de foncier bâti et non bâtis sont revalorisées chaque année par les services de l'État en fonction de l'inflation (+ 1,7% en 2024).

> Principales recettes pour financer le fonctionnement de la commune :

50 % issues de la fiscalité locale

26 % de l'excédent du budget de fonctionnement dégagé en 2024

13 % de reversements de la Métropole (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire)

5 % de dotations, subventions et participations de fonctionnement (de la CAF par exemple)

4 % provenant des régies municipales (billetterie culture, périscolaire etc)

Avenue Maurice Plantier

Le chantier de rénovation va démarrer



« Ce chantier est indispensable pour assurer une circulation sécurisée pour tous les usagers. Les enrobés seront effectués la nuit afin de limiter les impacts sur cet axe de circulation » indique Alain Quaranta, adjoint délégué aux grands travaux.



Co financeur des travaux :



Plusieurs objectifs sont en ligne de mire de ce projet prévu sur cinq mois, dont l'essentiel des travaux sera effectué en été pour limiter les nuisances.

- Améliorer la sécurité ;
- Créer des cheminements piétons continus accessibles et sécurisés ;
- Aménager des pistes cyclables ;
- Marquer l'entrée de ville.

Le secteur concerné se situe entre

le giratoire des Michelons et l'allée du parc jusqu'à l'entrée de la ville.

Le maire, les élus et les techniciens de la Ville ont présenté le projet fin mars à l'occasion d'une réunion publique qui a rassemblé une cinquantaine d'habitants. La consultation des entreprises actuellement en cours permettra de lancer les travaux mi-juin pour un achèvement prévu d'ici la fin de l'année.



Présentation du projet en réunion publique en mars dernier

Et aussi

• Où en est la future gendarmerie ?

Le permis de construire du projet en cours d'instruction auprès des services de l'État a été présenté aux riverains des Faurys à l'occasion d'une visite de quartier fin mars. En fonction de l'obtention des autorisations administratives, les travaux démarreront soit à l'automne 2025 soit au printemps 2026 pour une durée de 18 mois.

• **Requalification du quartier de la Reille :** les travaux des rues de la Reille et Eugène-Bertrand

seront terminés à la fin de l'année. Ils ont concerné la rénovation complète de la voirie avec la création d'un cheminement piétons continu sur l'ensemble du linéaire, l'aménagement d'une piste cyclable et d'une zone 30. Les réseaux ont été entièrement refaits, en particulier le pluvial pour améliorer la protection du site contre les inondations.

• **A venir.** Des travaux de réfection de voirie sont programmés allées des Alpilles, du Luberon et des Tilleuls, chemin de Garenne, rue des Isnards et du Ventoux.

• **Et de 8 !** Une nouvelle aire de jeux pour enfants sort de terre au nord-est de la ville, chemin de la passerelle dans le quartier de la Pomme de pin, avec le soutien financier du Département 13.



Une 8^e aire de jeux en construction

L'Atelier

Un tiers-lieu au cœur du village



Aménagé dans la maison qui appartenait à la famille Laurin, au 6 rue des écoles, un nouveau lieu de vie en centre-ville vient d'ouvrir.

Il ambitionne d'encourager la promotion de l'artisanat et du terroir locaux, l'économie circulaire, le développement durable, le soutien à la parentalité et les initiatives solidaires. Y seront organisés des marchés thématiques, des dégustations, des ventes éphémères, des sessions de recyclage, des cafés-parents ou encore des actions de sensibilisation au changement climatique et à la protection de l'environnement.

Le jardin permettra aussi d'accueillir des prolongements des festivités habituellement organisées place des Logis. Il sera également le terrain d'actions pédagogiques notamment autour de la préservation des insectes, dans le cadre de l'élaboration de l'Atlas de la biodiversité communale*.

*Lire le dossier p.15

Co financeur à 50% des travaux :



Eaux de pluie

Faire d'un risque une ressource

Les phénomènes météorologiques intenses aggravent les risques d'inondation et de sécheresse. Aujourd'hui, une gestion intégrée des eaux pluviales émerge et a pour objectif de valoriser l'infiltration naturelle dans les sols.

Un certain nombre de dispositions pour y parvenir sont prises en compte dans les documents d'urbanisme. Cette démarche implique une collaboration entre urbanistes, écologues, ingénieurs et collectivités qui intègrent les cycles naturels dès la conception des projets. Les objectifs sont de réduire le ruissellement, recharger les nappes phréatiques et améliorer la biodiversité. Concrètement, cela passe par des aménagements systématiquement inclus à tous les projets, comme la réalisation de petits fossés végétalisés en pente douce ("noues"), d'espaces



L'aire de jeux de l'Étincelle est aussi un aménagement pour réguler l'eau pluviale en cas de fortes pluies

verts en creux ou encore des parkings comme ceux du parc des sports. L'aire de jeux créée en 2022 près de l'Étincelle s'inscrit parfaitement dans cette logique. A proximité d'une noue paysagère qui fait office de barrière naturelle le long du pôle culturel, l'aire a été conçue pour jouer plusieurs rôles : celui d'un espace ludique par temps sec et celui d'un

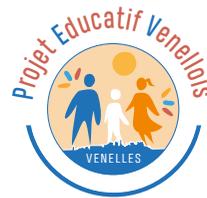


bassin de rétention des eaux de pluie pour limiter l'érosion des sols et les inondations sur les versants de la Touloubre. Cette valorisation de l'eau pluviale permet aussi de réduire la pollution des cours d'eau et de mieux réguler la température en favorisant des îlots de fraîcheur.

Le saviez-vous ?

- C'est la Métropole Aix-Marseille-Provence qui détient la compétence de la gestion des eaux de pluie. Elle assure leur collecte, leur transport, leur stockage et leur traitement.
- Le réseau pluvial urbain est constitué d'un vaste réseau de grilles, d'avaloirs, de fossés, de conduites souterraines et d'ouvrages de traitement.
- Tout nouveau projet d'aménagement doit intégrer désormais la question de l'eau en prévoyant scrupuleusement les moyens de la traiter, en considérant les cycles naturels et les enjeux climatiques.





Du côté des ados

Des accueils repensés

Depuis plusieurs années, la fréquentation du "Tremplin Jeunes" dédié aux 11-14 ans progresse. Face à ce succès grandissant, une nouvelle organisation est mise en place depuis septembre 2024.



Après une phase test de plusieurs mois, l'ensemble des adolescents de 11 à 17 ans sont désormais accueillis au "Local" situé 33 avenue des Ribas. Cette restructuration

présente de nombreux avantages et permet aux jeunes Venellois de bénéficier d'un lieu plus spacieux qui leur est entièrement dédié.

« Nous sommes ravis d'avoir réussi ce rapprochement entre les jeunes, pré-adolescents et adolescents. La cohabitation entre les différentes tranches d'âge est une réussite. L'équipe du service Education-Jeunesse, vigilante à préserver l'identité des 11-14 ans, adapte les activités aux besoins spécifiques de chacun des publics » analyse Cassandra Dupont, Adjointe déléguée à la Jeunesse.



Il est envisagé de consulter les usagers avec des questionnaires de satisfaction pour recueillir leurs avis. Cette démarche sera utile pour continuer à améliorer l'accueil des adolescents.

Au programme cet été

• **Pour les 3-10 ans :** accueil au centre de loisirs (ALSH) L'Oustau du 7 juillet au 29 août.

- Spectacles, activités manuelles, tournois sportifs et grands jeux de piste, sorties à la piscine.

- Stages de natation, de yoga et multisports en partenariat avec les clubs sportifs locaux.

• **Pour les 11-17 ans :** accueil au Local avenue des Ribas du 5 juillet au 3 août puis du 25 au 30 août

- Nombreuses activités, soirées à thème comme "Danse avec les stars" ou "Incroyable Talent".

- Sorties à Wave Island, au lac de Peyrolles et dans les parcs d'attraction Ok Corral et Spirou.



Et aussi

Études dirigées : un accompagnement renforcé pour la réussite scolaire

Le dispositif d'études dirigées sera renouvelé à la rentrée 2025-2026 dans les trois écoles élémentaires. Au moins une séance hebdomadaire est prévue dans chaque école. Un temps dédié aux devoirs et aux révisions après la classe, attendu par de nombreuses familles.

Inscriptions cantine et périscolaire : pensez à compléter le dossier administratif de vos enfants sur le Portail famille avant le 30 juin pour qu'ils puissent bénéficier de la restauration et de la garderie dès le premier jour de la rentrée scolaire !

➕ Infos : service Éducation-Jeunesse
service.education.jeunesse@venelles.fr
04 42 54 09 09

Tuto en ligne accessible via ce QR code :



Sécurité sur la route

Alerter dès le plus jeune âge

La sensibilisation à la sécurité routière des élèves venellois en classe de CM2 s'opère à travers un programme annuel, avec un temps fort au printemps au parc des sports.



Tout au long de l'année, les policiers municipaux et les ASVP interviennent dans les classes de CM2 et organisent des exercices pratiques dans les cours d'école. Le but ? Inculquer les bonnes pratiques et expliquer les enjeux de sécurité que l'on se déplace à pied, à vélo ou en voiture.

« En organisant une série d'ateliers impliquant nos équipes et nos partenaires, nous invitons les enfants à cultiver une solide culture de prévention et de sécurité » précise Philippe Dorey, Adjoint délégué à la sécurité.



Ainsi, lors de la grande journée de prévention animée au parc des sports Maurice Daugé, les écoliers assistent à une intervention de désincarcération opérée par les pompiers de la caserne de Meyrargues. Une démonstration impressionnante par les moyens mis en œuvre et qui marque les esprits des jeunes comme des adultes sur les conséquences graves d'un accident. Plusieurs activités pédagogiques sont également proposées ce jour-là : piste à vélo pour apprendre les bons réflexes et adopter une conduite prudente en deux roues, exercices pratiques réalisés en présence d'un bus et de son chauffeur pour aborder la sécurité aux abords des cars scolaires ou encore atelier animé par la SNCF sur les règles à suivre près des voies ferrées.

Sur Internet

La prudence aussi est de mise

Venelles met en œuvre le "Permis Internet" destiné aux élèves de CM2 : choix du mot de passe ou de l'adresse mail, rencontres virtuelles, achats en ligne, cyberharcèlement, respect de la vie privée sont autant de thématiques abordées.

Ce programme national de prévention vise à accompagner les enfants dans leurs usages et à apprendre les règles essentielles de prudence sur Internet.

Ce dispositif répond à une prise de conscience globale : la nécessité de se former à la protection

des données personnelles et d'accompagner les élèves dans le monde numérique. A l'heure où les pratiques des jeunes sont massives et de plus en plus précoces, la garantie de leurs droits numériques et leur sécurité en ligne est devenue une priorité pour tous !





Protéger la biodiversité locale, un enjeu collectif

La biodiversité est bien plus qu'une ressource naturelle. Notre avenir dépend de sa préservation ! Venelles, au carrefour des massifs méditerranéens et alpins, est riche d'un environnement foisonnant. Sa protection figure au premier plan des objectifs de l'équipe municipale. Un engagement qui se traduit par la mise en œuvre de nombreuses actions programmées dans l'Agenda 2030.

Notre région compte 75% de milieux naturels d'une grande diversité, soumis à de nombreuses pressions. Sauvegarder la vie dans la nature est un combat collectif qui anime au quotidien pouvoirs publics, habitants, acteurs économiques et associatifs, qu'il s'agisse de maintenir les haies et les continuités écologiques, de limiter l'imperméabilisation des sols, de supprimer les îlots de chaleur ou de favoriser le développement d'espaces naturels dans les zones urbanisées.

La protection des écosystèmes devient une question de survie pour les générations à venir.

Le chiffre :

C'est le nombre de projets en faveur de la biodiversité programmés à l'Agenda 2030 de Venelles, composé de 140 actions pour une ville plus durable

26

Avec plus de mille hectares de forêts et milieux semi-naturels et 615 hectares de terres agricoles, Venelles s'est très tôt engagée dans une stratégie de préservation de sa biodiversité, consciente de son rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique et l'équilibre du cadre de vie.

Nos forêts et zones humides agissent comme des barrières naturelles contre les inondations, absorbant l'excès d'eau et réduisent l'impact du vent. Les haies empêchent l'érosion des sols, servent d'abri et de ressources alimentaires aux oiseaux comme aux pollinisateurs. « *Défendre ces écosystèmes, c'est renforcer notre engagement en faveur du développement durable qui a été reconnu par le ministère de l'Ecologie dès 2013. Nous œuvrons véritablement pour maintenir un cadre de vie agréable pour tous et les générations futures* » affirme Arnaud Mercier, maire de Venelles.

Toujours plus de végétal en ville

Dans ce cadre, la commune poursuit son objectif de freiner l'érosion de la biodiversité et de maintenir des liaisons entre espaces naturels. Depuis le lancement de l'Agenda 2030, elle multiplie les initiatives :

- Les jardins partagés : ces 51 parcelles variant de 20 à 30 m² participent au maintien de "poumons verts" en zone péri-urbaine, un des objectifs phares de la trame verte et bleue de la commune.
- La réserve de biodiversité urbaine au-dessus de l'esplanade Cézanne avec des nichoirs, un hôtel



à insectes, un rucher et des abris pour les lézards. Cette réalisation de 2023 a été co-financée par le Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif Provence verte.

- La végétalisation des cours d'écoles lancée début 2025 qui commencera à l'école des Cabassols. 
- Le choix de végétaux peu consommateurs d'eau pour les espaces verts. 
- La suppression de 70% du béton autour des arbres en ville. 
- La mise en œuvre du plan de gestion sur 20 ans avec l'Office national des forêts (ONF) pour favoriser le renouvellement des espèces : sur les 300 hectares de forêt communale, 97% de pins d'Alep sont âgés avec pour conséquence une baisse de la biodiversité. 
- La diminution de la pollution lumineuse en ville, avec l'extinction de l'éclairage public à 23h et le passage au LED de 75% des lampes à ce jour. Des mesures qui participent à la réduction de la gêne visuelle pour la faune.
- La promotion du maintien des clôtures végétales grâce au règlement du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) préconisant des clôtures perméables hydrologiquement et écologiquement dotées d'ouvertures à leur base, de préférence avec des espèces végétales locales.



Les jardins partagés situés rue de la Gare.

- Des actions de sensibilisation et d'information : sentier pédagogique "Arsène Biodiversité" au parc des sports Maurice Daugé ; panneaux et information sur la réglementation imposant de tenir son chien en laisse en dehors des allées forestières (pistes DFCI) lors des périodes de nidification d'avril à fin juin ; incitation aux pratiques vertueuses dans les jardins via les supports de communication papier et digitaux de la commune ; actions pédagogiques sur les insectes dans les jardins de l'Atelier tout récemment aménagé (lire page 13).
- Des campagnes de stérilisation pour éviter la prolifération des chats errants, prédateurs naturels des oiseaux, lézards et petits rongeurs.
- L'Atlas de la biodiversité communale (lire page 19).



Chaque geste compte ! Et chacun peut contribuer à sa manière. 67 % des Venellois disposent d'une terrasse ou d'un jardin et sont donc des acteurs potentiels. Ils peuvent planter des fleurs, des haies pour favoriser la faune, laisser l'eau s'infiltrer dans les sols en bétonnant le moins possible...

Mobiliser les citoyens

Au-delà de l'engagement de la Ville sur le terrain, des séquences d'information et de sensibilisation des habitants en faveur de la biodiversité sont régulièrement organisées.

Lors des Ateliers de l'environnement proposés tout au long de l'année, les participants mesurent les effets du changement climatique sur la faune et la flore et les enjeux vitaux des actions à mener. Les Cafés-jardins ou les ateliers de compostage



Sentier pédagogique "Arsène Biodiversité" au parc des sports

sont autant d'occasion d'échange et de partage. Durant les animations autour du potager du centre de loisirs, les enfants apprennent à observer la nature, à économiser l'eau et prennent soin de leurs plantations. En point d'orgue, le prochain *Venelles Happy Festival*, qui se tiendra les 12 et 13 septembre prochain à l'Étincelle, prévoit un programme riche d'animations, d'ateliers et de débat pour petits et grands.



Hôtel à insectes installé dans la récente réserve de biodiversité urbaine vers l'esplanade Cézanne

Le saviez-vous ?

- **Le martinet** peut manger jusqu'à 20 000 insectes par jour, notamment des moustiques.
- **La mésange bleue** peut avaler 400 chenilles par jour et participe à réguler la population de chenilles processionnaires.
- **Martinets et mésanges**, espèces protégées, sont menacées par l'effondrement des populations d'insectes mais aussi la raréfaction de leur habitat en ville. Fissures, cavités et trous des anciens bâtiments étaient auparavant autant d'espaces où nichaient ces oiseaux.
- **La nigelle de Provence** est une plante endémique protégée.



© G. Moiton



© G. Moiton



L'ABC de la biodiversité

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) élaboré jusqu'en 2027 sera un outil stratégique d'aide à la décision pour la Ville.

Pour prendre soin de son environnement naturel, il faut d'abord le connaître : c'est tout l'enjeu de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) de Venelles lancé en avril 2025. Véritable document de référence, il facilitera l'intégration de la préservation du vivant dans les démarches d'aménagement et de gestion du territoire au regard des espèces répertoriées et des priorités de préservation.



La commune, reconnue "Territoire engagé pour la nature", est concernée par plusieurs Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff) :

- la Touloubre qui prend sa source à Venelles et traverse le département des Bouches-du-Rhône d'est en ouest pour se jeter dans l'étang de Berre,
- le massif de Concors,
- la chaîne de la Trévaresse.

Ce label implique l'engagement de la Ville dans un programme d'actions en faveur de la protection de son environnement.



À Venelles, on dénombre 592 espèces dont 106 protégées et 12 menacées à l'échelle nationale. Parmi elles, on a relevé récemment la Nigelle de

Provence. Emblématique de la sauvegarde des plantes des moissons, elle est déclarée en danger critique d'extinction avec des effectifs très limités en France, selon le conservatoire botanique national de Franche-Comté. Elle fait donc l'objet d'une protection renforcée.

Des inventaires participatifs

La démarche d'inventaires ouverte aux Venellois permettra ainsi de compléter les connaissances actuelles sur la flore et la faune : insectes, chauves-souris, papillons, oiseaux et l'état de conservation de leur habitat. « Le résultat de ces comptages participatifs, prévus sur trois ans, servira à enrichir la cartographie des défis écologiques à l'échelle de la commune » explique Nicolas Conrad, élu délégué à l'Environnement, au développement durable et à l'Agenda 2030.

La préservation de la biodiversité est une responsabilité collective qui nécessite l'engagement de chacun. Sauvegarder les écosystèmes locaux, c'est contribuer à protéger la santé et le bien-être de tous. « En continuant à sensibiliser, agir et innover en faveur de cet héritage naturel, ensemble, faisons de notre ville un modèle de coexistence harmonieuse entre l'homme et la nature » conclut Arnaud Mercier.



Animation tout public pour le lancement de l'Atlas de la biodiversité communale fin avril au centre de loisirs L'Oustau

Venelles, un cadre naturel exceptionnel :

- **73 %** d'espaces naturels et ruraux.
- **51 %** de forêts soit 300 hectares
- **35 %** d'espaces à enjeux écologiques
- **295** espèces d'oiseaux recensés par la LPO comme l'Erithacus rubecula (rouge-gorge), espèce protégée. Liste consultable sur le site de la LPO PACA¹
- **788** espèces, faune et flore, déclarées dans la base officielle Silène² dont l'Inule changeante, espèce protégée et menacée.
- **Une double influence** des climats méditerranéen et alpin.

¹LPO



²Silène



Selon vous, quel est le principal défi à relever pour préserver la biodiversité ?

Le changement climatique est l'une des causes majeures de l'effondrement de la biodiversité. En France, 75 % des milieux terrestres sont altérés de façon significative et plus de 85 % des zones humides ont été détruites. Il est nécessaire de passer à l'action et de faire évoluer nos comportements et nos usages, mais on ne peut changer que ce que l'on connaît ! L'amélioration de la connaissance de notre territoire est une étape incontournable avant de se lancer dans une quelconque action.

Valoriser et s'appuyer sur ce cadre d'exception, tel est l'enjeu majeur des projets d'aménagement de notre territoire.

Comme évoqué dans le dossier du dernier Venelles Mag #98, maîtriser le développement de la ville, le garantir de manière harmonieuse et équilibrée, est primordial !

Concilier développement urbain et biodiversité



Aujourd'hui, alors que l'urgence environnementale est inscrite au cœur de toutes les préoccupations et politiques publiques d'urbanisme, de nombreux dispositifs sont déployés pour qu'à Venelles comme ailleurs, répondre aux besoins en logements et en équipements se conjugue avec le respect de la nature. Ceci s'inscrit en résonance avec la finalité affichée de notre Agenda 2030 : **co-construire une ville durable avec le vivant !**

A commencer par le Plan local d'urbanisme intercommunal qui synthétise les contraintes et autorisations nécessaires pour protéger les paysages et l'environnement, sans oublier le Code de l'environnement, les quotas d'espaces végétalisés imposés aux aménagements ou encore les incontournables études d'impact environnemental requises selon la taille des projets.

Redonner sa place à la nature et au vivant s'articule désormais avec la structuration de la ville, au même titre que des cheminements agréables, des circulations douces et plus globalement le développement durable. **Une exigence, un défi, un devoir !**

3 questions à ...

Nicolas Conrad, élu délégué à l'Environnement, au développement durable et à l'Agenda 2030

Qu'attendez-vous des inventaires participatifs de l'Atlas de biodiversité communale ?

Impliquer un maximum de personnes dans la connaissance de notre biodiversité, toucher des gens qui ne sont pas sensibles sur ce sujet a priori et leur faire prendre conscience qu'ils seront acteurs des futures décisions à mettre en œuvre.

Nous souhaitons également que la génération future se mobilise car l'avenir c'est aussi eux. L'intérêt est de sensibiliser les Venellois sur un sujet qui les concerne. Au-delà de l'amélioration des connaissances des espèces présentes, la démarche permet de favoriser les échanges avec les scientifiques qui vont ensuite saisir les informations dans des bases de données, les

traiter et les interpréter. A terme, ce diagnostic du patrimoine naturel venellois permettra de guider les actions locales liées aux futurs aménagements.

Qui pilote la démarche ?

L'Atlas de la biodiversité communale est subventionné à 55 % par l'Office français de la biodiversité pour un coût total de 57 260 €. L'OFB nous accompagne dans sa réalisation, avec des Venellois, des associations et des organismes partenaires. Un comité de suivi incluant habitants et élus sera créé afin d'accompagner la démarche. L'ABC implique la Métropole Aix-Marseille Provence, la Ligue de protection des oiseaux PACA et le Groupe des chiroptères (chauves-souris) de Provence.

Joli doublé

Joyeux anniversaire à 2 clubs !

Preuve de la remarquable longévité du tissu associatif, la Boule Venelloise et l'Association Venelloise de Tennis fêtent chacune une nouvelle dizaine.

A elles deux, elles fêteront 110 ans cette année !



Si ses racines remontent à 1920 lors de la création de la première société bouliste

du village, l'association La Boule Venelloise a été créée officiellement en 1965. Elle célébrera donc 60 ans d'une histoire riche de



compétitions et de camaraderie le samedi 21 juin au parc des sports. A l'origine, le siège du club était installé au Bar des Alpes au cœur

du village. Son déménagement au parc des sports Maurice Daugé en 2018 lui offre un nouveau souffle. Avec ses terrains ombragés et la buvette, les joueurs peuvent en profiter pleinement toute l'année. Des tournois sont régulièrement organisés et le concours traditionnel "Les quatre jours boulistes", dont l'édition 2025 a eu lieu fin mai, rencontre un franc succès avec des centaines de participants tous les ans ! La nouvelle équipe dirigeante a à cœur de raviver encore plus fortement l'esprit familial et chaleureux du club.

+ www.blogpetanque.com/Venelles



De son côté, l'Association

Venelloise de Tennis (AVT) rayonne elle aussi dans le paysage local avec près de 700 adhérents, dont 140 pour le padel. Fondée en 1974 par Maurice Daugé, l'AVT bénéficie de remarquables équipements mis à disposition par la municipalité : dix courts de tennis, deux de padel, un terrain de mini-tennis, un mur d'entraînement et un club house rénové en 2024. L'équipe



pédagogique composée de six enseignants diplômés d'État y dispense cours et stages pour tous les âges et tous les niveaux. Cette association est également engagée dans un programme de sport-santé et bien-être depuis de nombreuses années.

Le dispositif "Tennis santé" aide notamment les seniors à rester actifs et à se sentir bien dans leur corps comme dans leur tête. Les stages organisés durant les vacances scolaires sont aussi l'occasion pour les plus jeunes de faire du sport tout en partageant de jolis moments de convivialité. Avec une petite année de retard, le club célébrera ses 50 ans fin juin !

+ www.avt.club

Bienvenue à

Le Petit Atelier de Suzanne

Enseignement et pratique de l'aquarelle.
9, rue du Val de Tourame
Présidente : Suzanne Lamouroux

+ 06 82 96 55 48

Corps Heureux

Gym douce, pilates, fitness disco, méditations et relaxations guidées, ateliers de mieux-être, cours de théâtre.

+ 06 89 55 29 52 / corpsheureux@gmail.com
Facebook : @Corps Heureux

A noter



Le Forum des associations c'est samedi 30 août
au parc des sports Maurice Daugé



Le Venelles Basket Club monte en NM2 La belle saison des frères Niflore !

L'équipe de basket de Venelles a décroché sa place en Nationale Masculine 2. Ce succès, fruit de la détermination des trois frères Niflore et de leurs coéquipiers, propulse le club vers de nouveaux horizons.



La formation des jeunes est véritablement inscrite dans l'ADN de ce club familial qui accueille 24 équipes. Au fil des années et sous la présidence de Sylvie Chevalier, le Venelles Basket Club (VBC) est devenu une véritable petite entreprise qui compte aujourd'hui près de 450 licenciés, répartis dans 8 catégories.

Coach, joueurs et bénévoles ont œuvré tout au long de l'année pour cette montée en Nationale Masculine 2 (NM2). Cette équipe accueille des joueurs de talent dont les trois frères Niflore. Basketteurs de mère en fils, ils perpétuent fièrement l'héritage familial. L'aîné de la fratrie, Teddy, jouait déjà avec ses frères au VBC il y a quelques années. Aujourd'hui, Jérémy, 31 ans, meneur arrière, Thomas, 28 ans, manager général du club et capitaine de l'équipe et Martin, 22 ans, meilleur marqueur du championnat, incarnent avec passion l'esprit qui caractérise ce club singulier.

Cette réussite c'est aussi le résultat d'un collectif soudé et d'une restructuration opérée par le club depuis trois ans. Avec un effectif solide - 6 joueurs sur 11 formés au sein du VBC - l'esprit d'équipe et la cohésion ont été les piliers de cette saison flamboyante. Invaincus à domicile pendant toute la saison, le soutien indéfectible de leurs supporters venus souvent en famille et des partenaires ont été une source de motivation pour les joueurs. Chaque match à Venelles

s'est joué dans une salle pleine à craquer, où l'ambiance électrique et la communion avec le public a porté l'équipe vers la victoire.

Le Venelles Basket Club se prépare déjà à relever les défis de la saison prochaine, « *les yeux vers le ciel et les pieds sur terre* » dixit Sylvie Chevalier, avec l'ambition de continuer à progresser pour briller au plus haut niveau.

Au-delà d'une réussite sportive, la montée en NM2 du VBC représente l'aboutissement d'un travail acharné, d'une passion partagée et d'une volonté de fer. Cette victoire appartient à tous ceux qui ont cru en ce projet et qui ont contribué, de près ou de loin, à sa réalisation. Rendez-vous la saison prochaine pour de nouvelles aventures et bonne continuation à Jérémy et William qui prennent une retraite sportive bien méritée !



Nouveau dans les bus !

Gratuité pour les -10 ans et +65 ans

À partir du 1^{er} septembre 2025, la Métropole Aix-Marseille-Provence instaurera la gratuité des transports en commun pour les enfants de moins de 10 ans et les seniors de plus de 65 ans, dans un contexte économique marqué par une perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation.

Cette décision, qui bénéficiera à 240 000 enfants et 500 000 seniors, représente un investissement estimé entre 7 et 10 millions d'euros par an. Elle s'ajoute aux dispositifs existants, tels que la gratuité pour les bénéficiaires de tarifs sociaux et les personnes en situation de handicap.

Avec cette mesure, Aix-Marseille-Provence marque une étape importante pour réduire les coûts de transport, améliorer la qualité de vie des habitants et favoriser une mobilité respectueuse de l'environnement. En s'attaquant aux inégalités d'accès, la Métropole souhaite aussi renforcer le lien social et promouvoir une dynamique urbaine inclusive.

Les usagers devront obtenir un titre de transport gratuit et le valider lors de chaque trajet. Cette initiative concerne tous les modes de transport gérés par la Métropole : bus, tramways, métros, cars, navettes maritimes en saison...



+ Infos à venir sur le site Lametroplemobilité.fr et l'application numérique

+ d'arrêts desservis à Venelles



Le service de transport à la demande (TAD) de la Métropole dessert désormais aussi la rue de l'Agnel proche du restaurant municipal **La Campanella**.

Pour rappel il permet aussi l'acheminement jusqu'au parc des sports.

Le TAD, ce sont des minibus à réserver au minimum une heure avant, pour vous déposer à l'arrêt de

connexion de votre choix sur une ligne de bus régulière.

Le service fonctionne de 6h30 à 20h30, du lundi au samedi (sauf jours fériés).

+ Scannez le QR code pour découvrir les modalités pratiques du TAD
Tél. : 09 70 83 01 23



Collégiens

Coup de pouce du Département pour la rentrée

Si votre enfant rentre au collège en septembre, sachez qu'il recevra de la part du Conseil départemental un ordinateur, un kit de fournitures ainsi qu'une calculatrice et la carte C'Jeunes.



MAJORITÉ MUNICIPALE

Pour nos finances, rigueur et ambition !

« Assurer la pérennité de Venelles, c'est garantir une gestion saine et équilibrée de nos finances. »

Allier investissements, maintien du niveau de service pour les Venellois et maîtrise des finances publiques, c'est le travail d'équilibriste que nous réalisons depuis plusieurs années.

Venelles est une commune dynamique économiquement, culturellement, sportivement ; notre volonté a toujours été de préserver ce mouvement.

Cependant le contexte des dernières années a eu des conséquences non négligeables sur les finances des collectivités.

Nous avons toujours travaillé avec nos partenaires, notamment le Département des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille-Provence ou encore la Région Sud, pour nous accompagner sur nos investissements. Cette habitude nous a permis de construire des projets ambitieux, tels que l'Étincelle, le schéma directeur du parc des sports mais également les aménagements du cœur de ville qui contribuent au bien-vivre à Venelles.

En parallèle, l'implication constante des élus et des

services municipaux via des économies d'énergies et un meilleur mode de gestion, a garanti l'équilibre de nos finances publiques. Grâce à cela, nous avons pu traverser les différentes crises des dernières années.

Aujourd'hui, et vous avez pu le voir en lisant les pages dédiées au budget, nous avons dû diminuer nos charges. Face à l'instabilité et à l'incertitude financière, combinées à des prélèvements à venir, la prudence est de mise. Ces efforts ne se feront pas aux dépens des Venellois : ni sur la qualité de vie, ni sur les investissements, ni sur l'impôt !

Nous continuerons, comme nous l'avons toujours fait, à assurer des finances saines, durables et permettant à la collectivité de répondre à vos attentes !

Liste « VENELLES POUR VOUS »

Arnaud MERCIER, Françoise WELLER, Alain QUARANTA,
Marie SEDANO, Philippe DOREY, Cassandre DUPONT,
David THUILLIER, Marie-Annick AUPEIX, Bernard ROUBY,
Gisèle GEILING, Christiane TCHAREKLIAN,
Martine HENON, Alain SOLAZZI, Brigitte CORDARO, Denis RUIZ,
Dominique ALLIBERT, Valérie BUSSO, Sylvie ANDRÉ,
Virginie GINET, Lionel TCHAREKLIAN, Jean-Charles FIARD,
David FERNANDEZ, Nicolas CONRAD,
Thibault DEMARIA, Olivier BRUN, Joseph TORCHIO

OPPOSITION MUNICIPALE

À l'heure où nous bouclons ce magazine le texte des élus d'opposition n'a pas été transmis.

Annie Mouthier, Jean-Yves Salvat, Sylvie Feuga

Venelles en fête cet été

Le 9^e Street Nécessaire

samedi 14 juin, le rendez-vous du street art et des cultures urbaines à Venelles-le-Haut

Une journée sport santé

vendredi 20 juin, pour découvrir le sport adapté et bien-être en s'amusant !

La Fête de la musique

samedi 21 juin, avec un Repair café musical, des concerts et une "Battle Song" !



© Tom Coyon

La soirée provençale de la Saint Jean

mardi 24 juin, autour du traditionnel feu place des Logis

Les Ven'ailes rétro sport

vendredi 27 juin, un événement festif tout public au parc des sports organisé en partenariat avec les clubs sportifs, avec un concert, un concours de déguisements sport vintage et de nombreuses surprises !

4 Mardis en fête



le 1^{er} juillet, Mardi en Fête aux couleurs des 80 ans de la Victoire du 8 mai 1945

et les Mardis 22 juillet, 19 août et 2 septembre pour faire vibrer la place des Logis

Le bal de la Fête nationale

samedi 12 juillet, place des Logis

Le Forum des associations

samedi 30 août, au parc des sports

Le Venelles Happy Festival #2

vendredi 12 et samedi 13 septembre



Ouverture de la billetterie de la saison culturelle municipale

VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Ouverture de la billetterie aux Venellois
De 10h à 18h à l'Étincelle

+ Infos : 04 42 54 93 10 - letincelle@venelles.fr

LUNDI 8 SEPTEMBRE

Ouverture de la billetterie à tous, sur le site Internet : billetterie.venelles.fr

2025-2026



Programmation pouvant être modifiée / complétée en fonction de l'actualité

Retrouvez l'agenda événementiel actualisé chaque jour sur venelles.fr :



DE JUIN A SEPTEMBRE 2025

JUIN

DU 4 AU 30 JUIN

#venellesculturelle
#venellesenttransition

“Au fil de l'eau”

Animations proposées par la Ville autour de l'eau avec : conférence, fresque océane, ateliers créatifs, lectures, concours de nouvelles

À l'Étincelle

Gratuit sur inscription

+ Mairie : 04 42 54 93 48

billetterie.venelles.fr

MARDI 10

#venellesculturelle

Rencontre avec l'auteur Richard Louis

Dans le cadre du festival “On lirait le Sud”

À 18h à l'Étincelle

+ Mairie : 04 42 54 93 48

billetterie.venelles.fr

MERCREDI 11

#venellesenttransition

Fresque océane

À 18h30 à L'Étincelle

Gratuit sur inscription

+ Mairie : 04 42 54 95 81

venellesenttransition@venelles.fr

venelles.fr

VENDREDI 13

#venellesanimée

#venellesportive

Roule ta ville

À 17h30 Place des Logis

+ Mairie : 04 42 54 09 09

service.education.jeunesse@venelles.fr

venelles.fr



SAMEDI 14

#venellesculturelle

9^e Street Nécessaire

À partir de 18h à Venelles-le-Haut

Entrée libre

+ Mairie : 04 42 54 93 10

letincelle@venelles.fr



DIMANCHE 15

#venellesculturelle

MJ Son

Concert des élèves de la MJC Allain Leprest

À 18h à Venelles-le-Haut

+ MJC : 04 42 54 71 70

mjcleprest@gmail.com

MARDI 17

#venellesenttransition

Ateliers de l'environnement

nouvelle formule !

Jeu “Puzzle Climat” et

apéro partagé

18h30 - à l'Atelier (6 rue des écoles)

Gratuit sur inscription

+ Mairie : 04 42 54 95 81

venellesenttransition@venelles.fr



MERCREDI 18

#venellesengagée

Cérémonie

commémorative

86^e anniversaire de l'Appel à la résistance

du Gal de Gaulle en 1940

À 11h

Pl. Marius Trucy



JEUDI 19

#venellesculturelle

#venellesengagée

Théâtre caritatif “L'Avare”

À 20h à l'Étincelle

+ Les Amis de Berdine

amisdeberdine@gmail.com

VENDREDI 20

#venellesportive

#venellesengagée

Journée Sport santé

À 9h à l'ALSH L'Oustau

+ Mairie : 04 42 54 93 32



#venellesenttransition

Observation des papillons de nuit

Animation dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale

Gratuit sur inscription

À 20h au parc des sports

+ Mairie : 04 42 54 95 81

venellesenttransition@venelles.fr

billetterie.venelles.fr



SAMEDI 21

#venellesanimée

Fête de la musique

- Repair Café musical

À 14h à l'Atelier (6 rue des écoles)-

- Battle Song place des Logis

- Concert du groupe

Acoustic place des Logis

- Diverses animations

dans les bars et restaurants

de la ville

[infos sur venelles.fr](http://infos.sur.venelles.fr)

MARDI 24

#venellesanimée

Fête de la Saint Jean

17h > 23h en centre-ville

+ Mairie - 04 42 54 93 10



VENDREDI 27

#venellesanimée

Ven'Ailes rétro sport

Grande fête du sport tout public,
avec concours de tenue sportive vintage !

À 18h30 au parc des sports

Entrée libre

+ Mairie - 04 42 54 93 32



LUNDI 30

#venellesculturelle
Concert lyrique de l'Académie au Festival d'Aix-en-Provence
 À 20h à l'Étincelle
 + Mairie : 04 42 54 93 10

JUILLET

MARDI 1^{ER}

#venellesengagée
Collecte de sang
 15h > 19h30 à l'ALSH
 L'Oustau
 + EFS : 06 85 90 40 30

#venellesanimée
Mardi ciné-enfants : "Élémentaire"

Gratuit sur réservation
 À 17h30 à l'Étincelle
 + Mairie : 04 42 54 09 09
service.education.jeunesse@venelles.fr



#venellesanimée
Mardi en fête #1 Spécial 80 ans de la Victoire de 1945
 Reconstitutions historiques.
 Avec le groupe Mistral Voice
 À 19h place des Logis
 + Mairie : 04 42 54 93 10



#venellesculturelle
Concert
 Chœur Régional des Musiques Actuelles Étincelle (CREMA)
 À 20h à l'Étincelle
cremaprovence@gmail.com

JEUDI 3

#venellesentransition
Atelier de l'environnement : Fresque du climat familiale
 À 18h30 à l'Atelier (6 rue des écoles)
 Gratuit sur inscription
 + Mairie : 04 42 54 95 81
venellesentransition@venelles.fr

SAMEDI 5

#venellesentransition
Café jardin :
 Fabrication de traitements naturels pour le jardin
 À 10h30 à l'Étincelle
 + Mairie : 04 42 54 93 10
billetterie.venelles.fr

DU 10 AU 13

#venellesanimée
Fête foraine
 À partir de 16h au parking de la Grande terre
 + Mairie : 04 42 54 93 10

SAMEDI 12

#venellesanimée
Bal de la Fête nationale
 Avec le groupe Good Times
 À 20h place des Logis
 + Mairie : 04 42 54 93 10



LUNDI 14

#venellesengagée
 #venellesparticipative
Cérémonie du 14 juillet
 Commémoration et remise des médailles de la Ville
 À 10h30 place Marius Trucy
 + Mairie : 04 42 54 16 16



MARDI 22

#venellesanimée
Mardi en fête #2
 Avec M. Orange
 19h Place des Logis
 + Mairie : 04 42 54 93 10

AOÛT

MARDI 19

#venellesanimée
Mardi en fête #3
 Avec le groupe Smash Hits
 À 19h place des Logis
 + Mairie : 04 42 54 93 10

SAMEDI 30

#venellesanimée
 #venellesportive
Forum des associations
 10h > 16h au parc des sports
 + Mairie : 04 42 54 93 32
c.enjalric@venelles.fr



SEPTEMBRE

MARDI 2

#venellesanimée
Mardi en fête #4
 Avec le groupe Puzzle
 À 19h place des Logis
 + Mairie : 04 42 54 93 10

SAMEDI 6

#venellesculturelle
Concert chanson française
 20h30 à l'Étincelle - 17€ / 13€
 + MJC Allain Leprest : 04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com

VEN. 12 ET SAM. 13

#venellesanimée
 #venellesentransition
Venelles Happy Festival #2
 Gratuit - à l'Étincelle
 + Mairie : 04 42 54 93 32
venellesentransition@venelles.fr



SAM. 20 ET DIM. 21

#venellesculturelle
Journées du Patrimoine
 Thème national : le patrimoine architectural
 Gratuit - Divers lieux
 + Mairie : 04 42 54 93 10

VENDREDI 26

#venellesanimée
 #venellesportive
Roule ta ville
 À 17h30 Place des Logis
 + Mairie : 04 42 54 09 09
service.education.jeunesse@venelles.fr

SAMEDI 27

#venellessportive

3^e Tournoi Vétérans

Toute la journée
Halle Nelson Mandela –
Parc des sports
+ JCV : 06 60 95 11 35
contact@jcvnelles.com

**DIMANCHE 28**

#venellessportive

20^e Tournoi international de judo

Toute la journée
Halle Nelson Mandela –
Parc des sports
+ JCV : 06 60 95 11 35
contact@jcvnelles.com

MARDI 30

#venellesvigilante

**Conférence-débat
parentalité
“Aider son enfant à
développer sa confiance
en soi”**



À 19h30 à L'Étincelle

Entrée libre

+ Mairie : 04 42 54 09 09

service.education.jeunesse@
venelles

**Tout l'agenda événementiel
actualisé chaque jour sur
venelles.fr :**

**Les spectacles de fin d'année des associations à****SAMEDI 14 JUIN****Spectacle de la troupe de théâtre
Des Corps en scène**

“ Le royaume de Naya ”

Dès 14h - Des Corps en scène :
06 62 47 14 04

MERCREDI 18 JUIN**Spectacle de théâtre du Cercle d'Or
“Paris, me revoilà !”**

15h - Le Cercle d'Or :
04 42 54 98 07
cercledor@bbox.fr

VEN. 20 ET SAM. 21 JUIN**Gala de danse du Judo Club
“ Une nuit au musée ”**

20h30 - JCV : 09 50 36 78 60
contact@jcvnelles.com

DIMANCHE 22 JUIN**Spectacle de théâtre de la MJC**

À partir de 14h - MJC : 04 42 54 71 70
mjcleprest@gmail.com

SAMEDI 28 JUIN**Gala de danse MK Fusion
“ Les comédies musicales ”**

20h30 - MK Fusion : 06 60 72 50 05
mkfusion.contact@gmail.com

SAM. 28 ET DIM. 29 JUIN**Gala d'ADN Danse**

Horaire à confirmer - ADN Danse : 06 03
13 53 75

DIMANCHE 29 JUIN**Représentation des ateliers
percussions et spectacle de danse
africaine de Africa Foula**

À partir de 16h - Africa Foula : 06 72 24
66 76 - africafoula@gmail.com

SAMEDI 5 JUILLET**Gala de Sarahdanse** 18h30 et 20h30

Sarahdanse : 06 12 91 24 39 / 04 91
91 77 78 - compagnie.sarahdanse@
cegetel.net

Gala de danse et cirque de MK Fusion

15h30 et 20h30 - MK Fusion : 06 60 72
50 05 - mkfusion.contact@gmail.com

Numéros utiles

- **Pompiers : 18 - Police : 17- SAMU : 15**
- **Urgences sourds et malentendants : 114**
- **Police municipale : 04 42 54 93 40**
- **Gendarmerie : 04 42 54 25 70**
- **SOS Médecin : 3624**
- **Médecin de garde : 04 42 26 24 00**
- **Centre antipoison : 04 91 75 25 25**
- **Urgences Hôpital d'Aix : 04 42 33 90 28**
- **SOS Main de la clinique AXIUM : 04 42 23 10 10**
- **Hôpital privé de Provence : 04 42 33 88 00**
- **SOS vétérinaire : 0899 700 680**
- **Urgence dentaire : 08 92 56 67 66**

• Écoles :

- Maternelle du Mail : 04 42 54 93 30
- Maternelle du Centre : 04 42 54 93 29
- Primaire des Cabassols : 04 42 54 10 00
- Primaire Maurice Plantier : 04 42 20 06 02
- Primaire Marcel Pagnol : 04 42 54 66 49

• Péricolaire :

- École des Cabassols : 06 68 67 65 40
- École Maurice Plantier : 07 63 51 64 56
- École Marcel Pagnol : 06 75 21 34 92
- École du Mail : 06 21 44 25 80
- École du centre : 07 62 11 97 26

- **Mairie de Venelles : 04 42 54 16 16**

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h / 12h et 13h / 17h
- jeudi : 8h / 12h et 14h / 17h
- samedi : fermeture de l'accueil. Service État civil ouvert de 9h à 12h
- Services techniques : 04 42 54 93 24
- Centre communal d'action sociale : 04 42 54 98 00
- Service culture et animation du territoire : 04 42 54 93 10
- Service Éducation-Jeunesse : 04 42 54 09 09
- Service sports et vie associative : 04 42 54 44 80
- ALSH l'Oustau (Centre de loisirs) : 04 42 27 13 30
- Relais petite enfance Maison Pitchouns : 06.22.00.87.18

- **La Poste de Venelles : 3631**

- **Centre aquatique Sainte Victoire : 04 88 72 93 10**

- **Déchetterie : 0800 94 94 08**

- **Aix en bus : 09 70 80 90 13**

- **Régie des eaux du Pays d'Aix : 04 42 54 33 82**

- **ENEDIS : 09 72 67 50 13**

- **GRDF : 09 69 36 35 34**

- **Sous-préfecture : 04 42 17 56 00**

Nouveaux professionnels

Votre contact : Claire Guasch – 04 42 54 93 35 – c.guasch@venelles.fr.

Coffee shop

Oh chihuahua

bât A1 Le Ventoux

Tel. : 06 28 21 19 50

kretzo.jessie@neuf.fr

<https://ohchihuahuacoffeehop.fr>

Conducteur d'engins de terrassement - BTP Germabat

Tél. : 06 88 79 17 95

germaincollomb@gmail.com

<http://www.germabat.fr>

Plombier, carreleur

YC Dépannage

Tel. : 06 95 54 40 15

ycdepannage@outlook.fr

<https://ycdepannage.com>

Rénovation peinture, petite maçonnerie, carrelage

MS Home Services

Tél. : 06 26 96 19 42

stephane.martelli21@gmail.com

Restauration

Le comptoir de Mimie

16 rue des Piboules

Tel. : 04 42 20 21 03 / 06 89 62 62 81

emilie.bellouze@orange.fr

<https://www.instagram.com/lecomptoirdemimie>

Yoga enfants

Accompagnement parents/enfants sensibles

Espace Lumineux des Familles Éveillées (ELFE)

41 bis avenue Mouliero

Tel. : 06 98 14 37 99

contact@severinechevrier-elfe.fr

<https://www.severinechevrier-elfe.fr>

Permanences

En Mairie

- **Arnaud Mercier**, Maire. Le samedi matin sur rdv : 04 42 54 95 82 ou 04 42 54 93 05
- **Marie Sedano**, 3^{ème} adjointe, déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement de l'espace. Sur rdv : 04 42 54 93 16
- **Philippe Dorey**, 4^{ème} adjoint, délégué à la sécurité publique et routière, à la police municipale, à la vidéoprotection et aux anciens combattants. Sur rdv : 04 42 54 93 40
- **Lionel Tchareklian**, délégué au développement économique et commercial, à l'emploi, à l'agriculture et

à l'espace public. Sur rdv : 04 42 54 93 37

- **Notaire** : le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 11h30 sauf en juillet et août. Sans rdv. Se présenter à l'accueil de la mairie.

Au CCAS

- **Valérie Busso**, déléguée à l'action sociale - sur rdv : 04 42 54 98 00
- **Assistants sociaux du Conseil départemental 13** - Sur rdv : 04 13 31 84 10
- **Conseiller en succession épargne et fiscalité et conciliateur de justice** - Sur rdv : 04 42 54 98 00
- **Mission locale** - Sur rdv : 04 42 61 72 99
- **Parcours handicap** - Sur rdv : 0800400413

- **Plan Local Insertion et Emploi**

Sur rdv : 04 42 54 98 00

- **Psychologue, école des parents et des éducateurs** - Sur rdv : 04 42 59 64 53
- **UFC Que Choisir** - le 1^{er} vendredi de chaque mois sur rdv : 04 42 93 74 57

Autres permanences

- **Voisins vigilants** : 04 42 54 93 18
- **Opération tranquillité vacances** : 04 42 54 93 40
- **Huissier de justice** : 04 42 67 11 51
- **Architecte Conseil du CAUE 13** : Les 1^{er} (matin) et 3^e (après-midi) mardis du mois, en mairie sur rendez-vous préalable au 0442549316.

Pharmacies de garde

Calendrier

JUIN

- DIMANCHE 1^{ER}
Pharmacie Poussardin - Meyrargues
- DIMANCHE 8
Pharmacie de Jouques
- LUNDI 9
Pharmacie de la Touloubre – Puyricard
- DIMANCHE 15
Pharmacie du Cours – Le Puy-Sainte-Réparate
- DIMANCHE 22
Pharmacie du Soleil - Venelles
- DIMANCHE 29
Pharmacie Trocello - Le Puy-Sainte-Réparate

JUILLET

- DIMANCHE 6
Pharmacie des Logissons - Venelles

- DIMANCHE 13
Pharmacie de Puyricard
- LUNDI 14
Pharmacie Naturessence - Puyricard
- DIMANCHE 20
Pharmacie de Peyrolles
- DIMANCHE 27
Pharmacie du Village du Soleil - Puyricard

AOÛT

- DIMANCHE 3
Pharmacie Poussardin - Meyrargues
- DIMANCHE 10
Pharmacie de Jouques
- VENDREDI 15
Pharmacie de la Touloubre – Puyricard



- DIMANCHE 17
Pharmacie du Cours – Le Puy-Ste-Réparate
- DIMANCHE 24
Pharmacie du Soleil - Venelles
- DIMANCHE 31
Pharmacie Trocello - Le Puy-Ste-Réparate

SEPTEMBRE

- DIMANCHE 7
Pharmacie des Logissons - Venelles
- DIMANCHE 14
Pharmacie de Puyricard
- DIMANCHE 21
Pharmacie Naturessence - Puyricard
- DIMANCHE 28
Pharmacie de Peyrolles

Coordonnées

Pharmacie DU SOLEIL
56, rue Maurice Plantier
13770 Venelles - 04 42 54 70 34

Pharmacie DES LOGISSONS
100, av. des Logissons
13770 Venelles - 04 42 54 27 42

Pharmacie DU VILLAGE DU SOLEIL
Résidence Village Soleil
3500, route du Puy-Sainte-Réparate
13540 Puyricard- 04 42 92 04 10

Pharmacie LA TOULOUBRE
Parc de la Rostolane
50, place Waldeck Rousseau
13540 Puyricard- 04 42 92 18 19

Pharmacie de PUYRICARD
2, chemin des écoles
13540 Puyricard- 04 42 92 10 45

Pharmacie DU COURS
4, avenue du Cours
13610 Le Puy-Sainte-Réparate-
04 42 61 95 43

Pharmacie NATURESSENCE
563, route du Puy-Ste-Réparate
Aix-en-Provence - 04 42 21 76 50

Pharmacie TROCELLO
9, avenue de la Bourgade
13610 Le Puy-Sainte-Réparate
04 42 61 96 69

Pharmacie POUSSARDIN
1, av. de la Pourane
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 16

Pharmacie de PEYROLLES
8, route du Plan Centre Commercial
Les Rivaux
13860 Peyrolles-en-Provence
04 42 57 80 39

Pharmacie DE JOUQUES
1, bd. du Réal
13490 Jouques- 04 42 67 62 40

Collecte et recyclage des déchets



0 800 94 94 08

Collecte en porte à porte :
pensez à sortir votre
bac la veille au soir !

Secteur 1

Le Claou, Les Cabassols, Fontcuberte,
Centre-Ville, Hauts-le-Venelles,
Gendarmerie, Grande terre.

- Bac noir : ordures ménagères
> Lundi et vendredi
- Bac jaune : déchets recyclables
> **tous les mercredis**

Secteur 2

Les Logissons, Campagne, Violaine,
Les Faurys, route de Couteron

- Bac vert : ordures ménagères
> Mardi et samedi
- Bac jaune : déchets recyclables
> **tous les jeudis**

⊕ Il n'y aura plus de calendrier édité par la
Métropole. Les informations de collecte sont à
retrouver sur : <https://dechets.ampmetropole.fr/je-consulte-mes-jours-de-collecte>

LE RÉFLEXE "RECYCLETTES" ! Aux abords des écoles Marcel Pagnol et des Cabassols et allée du vieux Canal près du pôle culturel l'Étincelle. Venez recycler vos petits objets tels que : stylos, capsules de café, lunettes, piles, cartouches d'encre, petits appareils électroniques, bouchons.

Collecte en points d'apports volontaires



- Rue Eugène Bertrand Bas
- Couteron – Mollet
- Rue de la Reille
- Chemin du Cimetière
- Place de la Grande Terre
- Chemin Du Stade – Passerelle
- Allée du Parc
- Rue de l' Agnel – La Roberte
- Rue des Isnards – Les Tilleuls
- Avenue Maurice Plantier – Ventoux
- 11 Chemin Du Collet Redon –
- Complexe sportif
- Rue du Claou – Les Bosquets
- Rue des Piboules
- Chemin de la Bosque
- Avenue des Faurys
- Avenue de la Grande Bégude
- Route des Logissons – Rond Point
- Metro Venelles
- Route de la Touloubre – Les Sycomores
- Avenue des Logissons – Hameau des logissons
- Rue de la Carraire
- Les Logissons – Pruneliers
- Rue Des Michelons – La Croix

Nouveaux horaires d'ouvertures de la déchetterie de Venelles À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2025 :

- Du lundi au samedi : 8h-12h / 13h30-17h30
- Dimanche : 8h-12h
- Fermée les jours fériés



Signalez, agissez,
contribuez à un
territoire plus propre !

Ramassage des encombrants
Géré par la métropole Aix-Marseille-
Provence. Sur RDV au **0 800 94 94 08**.

Carnet

Du 15 février au 21 mai 2025

Naissances

Erratum Jules MAZON
né le 24 octobre 2024 >



Léon DUROURE né le 6 février 2025
Gabriel NICOLAS né le 27 février 2025
Louane LACHENAUD FAITICHE née le 3 mars 2025
Milo SOUMILLE né le 4 mars 2025
Jessie RODRIGUEZ née le 6 mars 2025
Aïsha GHOMARI née le 9 mars 2025
Manon JOUOT NICAISE née le 15 mars 2025

Lola GARCIA née le 17 mars 2025
Luna HADAOUI née le 20 mars 2025
Camille SODAVALLE MATHIOT né le 22 mars 2025
Jules MARTIN né le 22 mars 2025
Mariana GUY née le 24 mars 2025
Victoire DESALEUX née le 3 avril 2025
Élie BROT né le 10 avril 2025
Oscar SHADE HÉRAL né le 16 avril 2025
Romy BARRACO né le 23 avril 2025
Maxime RACON né le 23 avril 2025
Ethan CIREFICE né le 26 avril 2025
Nicolas BRETOS né le 26 avril 2025
Marius CLEMENT né le 28 avril 2025

Décès



Maria del Pilar RODRIGUEZ GONZALEZ épouse IMBERT décédée le 5 février 2025
Brigitte CHENON épouse BINET décédée le 13 février 2025
Serge SAINT-PIERRE décédé le 1er mars 2025
Camille De Zerbi décédé le 22 mars 2025
Marie BOYER épouse SMUTEK décédée le 24 mars 2025
Rudolf BECHERER décédé le 4 avril 2025
Francis MARTIN décédé le 5 avril 2025
Yves ARTABAN décédé le 14 avril 2025
Marie-Dominique CRISTOFINI épouse ALBALADEJO décédée le 28 avril 2025
Victor MANCA décédé le 1er Mai 2025
Janine VALLANT veuve MULLIS décédée le 5 mai 2025
Danielle BLANC épouse GUERRIN décédée le 19 mai 2025
Sylvie GARNIER épouse ANTON décédée le 21 mai 2025

Mariages

Grégoire PIETTE et Claudia ANTROBUS le 22 février 2025
Pascal IDOUX et Marine VANDAME le 25 avril 2025
Nicolas DEVAUX et Sarah WEYSSOW le 26 avril 2025
Bathye KOUAME et Laëtitia GAUBY le 26 avril 2025
Julien BERNARD et Céline CHAAR le 3 mai 2025
Nicolas LAMBOIS et Melissa ROUVIER le 10 mai 2025
Adrien MEYER et Inès DUBOIS le 17 mai 2025.



 VENELLES

LE STREET NÉCESSAIRE

9^e édition 2025

SAMEDI 14 JUIN

MUSIQUE DANSE

ARTS GRAPHIQUES

VENELLES-LE-HAUT À PARTIR DE 18H00 **GRATUIT**

    + d'infos : venelles.fr

 VENELLES





ven. 27 juin | 18h30

GRANDE FÊTE DU SPORT

CONCERT *Les Ven'ailes rétro sport pour tous*

 **Concours de tenue sportive vintage** |  **Parc des sports Boulodromes**
Restauration sur place **Gratuit**

+ d'infos : Service des Sports | 04 42 54 44 85 | venelles.fr 

2025

 VENELLES

Venelles HAPPY Festival #2

12 et 13 septembre **2025** **GRATUIT**

 **L'Étincelle**

+d'infos : venelles.fr

 VENELLES





dimanche 28 sept

20^{ÈME} TOURNOI DE JUDO INTERNATIONAL PAR EQUIPES

 **Halle N. Mandela** **LABEL A**

+ d'infos : jcvenelles.com 

2025